

HABILITATION ÉLECTRIQUE : TRAVAUX D'ORDRE NON ÉLECTRIQUE B0 H0 H0V EXÉCUTANT – RECYCLAGE

Cette formation s'applique pour la formation de recyclage des personnes amenées à effectuer des tâches d'ordre non électrique au voisinage d'une installation électrique.

Finalité de la formation

Réaliser en sécurité des opérations d'ordre non électrique au voisinage d'une installation électrique ou dans un environnement à risque électrique.



Source photos : <https://www.btpcfa-poitou-charentes.fr/>

PROGRAMME



DURÉE

- 7 heures, soit 1 jour.
- Entrée tous les 3 mois en moyenne : nous consulter



PUBLIC ET MODALITÉS D'ACCÈS

Toute personne amenée à recycler ses compétences pour l'exécution de travaux d'ordre non électrique au voisinage des installations électriques en exploitation ou sur des installations en construction au voisinage d'autres installations en exploitation



PRÉREQUIS

- Maîtriser les savoirs de base en français (lecture et écriture)
- Avoir suivi et validé la formation initiale ou la formation de recyclage correspondant au même niveau d'habilitation. Nous transmettre l'attestation de compétence correspondante et en cours de validité.



LIEUX

- **BTP CFA Charente**, 16 260 Chasseneuil s/Bonnieure
- **BTP CFA Charente-Maritime**, 17 100 Saintes
- **BTP CFA Vienne**, 86 280 Saint-Benoît
- Possibilité de réaliser la formation sur le site du demandeur si les conditions sont réunies.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

- Réaliser un retour d'expérience sur les actions menées
- Entretenir et compléter, le cas échéant, les savoirs et savoir-faire.

CONTENU

Thèmes communs au recyclage

- Retour d'expérience
- Grandeurs électriques rencontrées lors des différentes opérations
- Effets du courant sur le corps humain
- Ouvrages ou installations : limites et reconnaissance des matériels
- Zones d'environnement et leurs limites
- Habilitation : principe, symboles, limites et formalisation
- Prescriptions de sécurité associées aux zones d'environnement et aux opérations
- Protection collective : mesures, équipements et signalisations
- Équipements de travail utilisés : risques et mise en œuvre
- Incendies et accidents sur ou près des ouvrages et installations électriques
- Évaluation du risque électrique

Thèmes spécifiques B0 H0 H0V Exécutant

- Acteurs concernés par les travaux (rôle et fonction)
- Habilitation indice 0 : limites, analyse des risques et mesures de prévention

CONTACT

BTP CFA Charente
BTP CFA Charente-Maritime
BTP CFA Vienne
05 49 57 11 35

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Plateaux techniques équipés de matériels professionnels. Des salles de formation adaptées aux enseignements théoriques.
- Nos formateurs sont issus du domaine professionnel du bâtiment. Ils ont tous été formés aux habilitations électriques et sont à jour de leur recyclage. Ce sont des professionnels de la formation continue et en apprentissage depuis de nombreuses années.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- En présentiel
- Exposés, apports théoriques réglementaires et techniques, mise en situations pratiques sur la plateforme pédagogique.

VALIDATION DES ACQUIS

À l'issue de la formation, si les participants ont satisfait aux exigences des épreuves évaluatives (test de contrôle et grille d'observation individuelle des travaux pratiques), le stagiaire se verra délivrer une attestation de compétences formation validant les acquis. Test avec pourcentage de réussite fixé à 75%. Cette formation permet à l'employeur de délivrer à son salarié l'habilitation électrique correspondante en fonction de l'avis établi par le formateur.

Fréquence du recyclage recommandée selon la norme NF C 18-510 : 3 ans

PERSPECTIVES PROFESSIONNELLES

Compétence à faire valoir en complément du métier exercé.



NOMBRE DE STAGIAIRES

De 4 stagiaires au minimum à 10 stagiaires au maximum par formateur



ACCÈS HANDICAPÉ

Notre site est adapté aux personnes à mobilité réduite.

Vous pouvez faire appel à notre référent handicap, afin de faciliter la mise en relation pour construire votre projet professionnel.



TARIFS

- Tarif individuel : 175€ HT/stagiaire*
- Tarif en intra-entreprise : nous consulter
- Modalités de prise en charge.

* BTP CFA Poitou-Charentes est un organisme non assujéti à la TVA – Franchise en base (article 293-b du Code Général des Impôts) – Tarifs valables jusqu'au 30/06/2022

Certification au répertoire spécifique, fiches n^{os} RS1626, RS1657, RS1126

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rs/1626/>

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rs/1657/>

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rs/1126/>

Fiche détaillée B0H0H0VERE-V1
Document MAJ le 14/02/2022 par S. Leygonie



Source photos : pixnio



LA FORMATION EN QUELQUES CHIFFRES

